



CAHIER DES CHARGES

COMPÉTITIONS DÉPARTEMENTALES 2022 RHONE

Ce document a été élaboré dans un contexte sanitaire classique, le Comité Départemental se réserve le droit d'apporter des modifications en fonction de l'évolution des obligations sanitaires.

Page 1/14

Le Cahier des Charges constitue la base des règles directives pour l'organisation des manifestations et compétitions départementales.

Il définit les obligations et responsabilités réciproques des différents partenaires selon les règles en vigueur : statuts, règlement intérieur, règlement technique, assurance COL FFG, obligation contractuelle du Comité Départemental du Rhône.

SECURITE :

- Enfants
- Public
- Matériel
- Lieu de compétition

COMPETITION :

- Spectacle
- Intérêt du public

INCITATION :

- A organiser
- A gérer

RAPPEL

Toutes les informations concernant les compétitions
(Dates, lieux, plannings, dates butoirs)
sont à récupérer sur le site Internet départemental.

<https://cd69.ffgym.fr/>

Ce Cahier des Charges a pour objet d'être incitatif à organiser des compétitions départementales, en partenariat entre le Comité Départemental du Rhône de Gymnastique et le Comité d'Organisation Local (COL).

Il a pour but d'aider le club organisateur afin que ce dernier puisse répondre à toutes les situations (mêmes imprévues).

Le Comité Directeur & les Commissions Techniques Départementales

CANDIDATURE A UNE MANIFESTATION DEPARTEMENTALE

Toute association qui se porte candidate à l'organisation d'une manifestation départementale doit déposer sa demande, au siège du Comité du Rhône – Métropole de Lyon de Gymnastique (à l'attention du président), à partir de l'ouverture de l'appel à candidature et au plus tard à la date indiquée de clôture.

Tout organisateur qui dépose sa candidature est en pleine connaissance du présent cahier des charges. Il s'engage par écrit (fiche de candidature faisant foi) à respecter ce Cahier des Charges point par point.

Le Comité Départemental examine chaque demande après avis des Commissions Techniques et informe les clubs demandeurs.

Si plusieurs candidatures sont déposées pour une même organisation manifestation, l'ordre prioritaire proposé par le Comité Départemental sera le suivant :

- Capacité et qualité d'accueil optimale, connaître et être en capacité d'appliquer le cahier des charges
- Privilégier la seule affiliation FFG, ou licencier une majorité de ses adhérents à la FFG
- Participer à la vie du Comité

L'objectif du comité reste bien évidemment de faire tourner les compétitions sur le département.

L'organisation d'une manifestation sera assujettie à la mise en place d'un comité d'organisation local (COL) composé :

- du président du club
- des membres actifs
- du ou des délégués techniques

LE COMITE D'ORGANISATION LOCAL (COL)

Le club organisateur constitue le dossier de présentation appelé Dossier Club (Plan, adresse et numéro de téléphone du gymnase, tarif entrée, coordonnées du responsable technique, horaires d'ouverture de la salle...). Il l'envoie au salarié du Comité Départemental au minimum 15 jours avant la compétition. Ce dernier le relie, ajuste si besoin et le communique aux clubs par mail et le diffuse sur le site internet du Comité du Rhône (<https://cd69.ffgym.fr/>).

Le responsable technique du club organisateur est invité à la réunion de préparation de la compétition avec les membres des commissions techniques départementales.

Le club organisateur sera habilité à :

- Percevoir un droit d'entrée à la manifestation (2€ maximum)
- Percevoir les bénéfices de la vente de la buvette
- Percevoir un pourcentage sur le bénéfice des partenaires du Comité
→ à négocier directement avec eux

DU POINT DE VUE ADMINISTRATIF, le COL devra...

Avant, pendant et après la compétition,

- Indiquer les noms, adresse, numéro de téléphone du responsable local (dans dossier club)
- Proposer éventuellement une personne (aide) pour la saisie informatique (Comité du Rhône)
- S'assurer d'être en règle avec la SACEM
- Contrôler les personnes habilitées à circuler dans l'enceinte de la compétition
- Prévoir la restauration des officiels (définir un nombre de repas approximatif en amont de la compétition avec le salarié du Comité)
- Prévoir un "coin collation" pour les juges et officiels
- Par journée, un repas chaud ou froid les officiels pris en charge par le Comité du Rhône
- Prévoir un médecin et/ou kinésithérapeute et/ou secouriste pendant toute la durée de la compétition
- Avertir par courrier, quelques jours avant la compétition, les services de sécurité (pompiers, SAMU, clinique, hôpital...) proches du lieu de compétition
- S'assurer du médical, en salle d'échauffement si celui-ci n'est pas sur le lieu de compétition (trousse de secours)
- Vérifier l'accès au gymnase
- Organiser éventuellement des démonstrations qui permettront de découvrir les activités du club ou du Comité en attendant le palmarès

DU POINT DE VUE TECHNIQUE, *le COL devra...*

Salle de Compétition

- Equipée en agrès et matériel de la discipline compétitive homologuée par la FIG
- Equipée d'une bonne sonorisation.
- Les musiques de SOL sont envoyées par les entraîneurs via EngaGym au Comité Départemental. Ce dernier transmettra le code COL DJGym de téléchargement des musiques au COL avec un exemplaire de l'ordre de passage dans la semaine de la compétition. A la charge du COL (techniciens) de classer par ordre les musiques pour le bon déroulement de la compétition.
- Délimiter le plateau pour le fermer à toute personne étrangère à la compétition
- Installer des tribunes conformes à la législation en vigueur pour recevoir le public
- Mettre des vestiaires à la disposition des entraîneurs, des gymnastes
- S'assurer de la collaboration d'une équipe "matériel" pouvant répondre à toute éventualité de dépannage en cas de défaillance
- Prévoir pour le responsable de plateau, un poste de sonorisation et un matériel de dépannage en cas de défaillance.
- Prévoir les moyens électriques nécessaires au podium de direction
- Prévoir un lieu pour les réunions du Jury
- Assurer le poste de « Chef de Plateau » au micro (déroulement)

Salle d'échauffement

- Equipée en matériel propre à la discipline compétitive homologuée par la FIG
- Prévoir un poste "contrôle des engins" (GR)
- Assurer le médical en salle d'échauffement (trousse de secours d'urgence)

Développement Durable

Le Comité soutient l'engagement de la FFGym, à travers l'application de la Charte



Cette charte encourage les pratiques écoresponsables au sein de la communauté gymnique. Cinq grandes thématiques y sont abordées : le recyclage, la consommation, l'énergie, les déplacements et les habitudes de travail. Retrouvez tous ces éléments en suivant le lien.

Le COL s'engage donc à :

- Prévoir des poubelles de Tri (salle d'échauffement, salle de compétition, buvette...)
- Contacter le Comité du Rhône pour la mise à disposition de gobelets éco-durables et de jetons-buvette (sur demande en location)
 - Les gobelets seront rendus propres et les jetons seront triés par couleur

Partenaires

- S'assurer auprès du salarié du Comité, de la présence des partenaires du Comité
- Prévoir un emplacement commercial de 6m x 3m environ pour l'équipementier 9.9/Y.C
- Prévoir un emplacement commercial de 4m x 2m environ le photographe Attitudes Photo

PALMARES ET RÉCOMPENSES

Prévoir un podium suffisamment important pour accueillir tous les compétiteurs (équipe composée jusqu'à 10 gymnastes)

Les récompenses sont offertes par le Comité Départemental du Rhône – Métropole de Lyon

- Pour les équipes : médailles au 1^{er}, 2nd et 3^{ème} et 1 médaille supplémentaire par dizaine (en fonction du nombre de gymnastes engagés)
 - de 11 à 20 gymnastes : récompenses aux 4 premiers
 - de 21 à 30 gymnastes – récompenses aux 5 premiers
 - etc...
- Pour les individuelles : médailles au 1^{er}, 2nd et 3^{ème} et 1 médaille supplémentaire par dizaine (en fonction du nombre de gymnastes engagés)
 - de 11 à 20 gymnastes : récompenses aux 4 premiers
 - de 21 à 30 gymnastes – récompenses aux 5 premiers
 - etc...
- Le club organisateur pourra offrir un cadeau aux participants s'il le souhaite. Pour cela, il le soumettra au Comité Départemental en amont de la compétition

Le palmarès sera envoyé par le salarié du Comité, sur le serveur du site fédéral (consultable presque immédiatement) et sera diffusé sur le site du Comité du Rhône dans les 3 jours maximums qui suivent la manifestation compétitive.

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU RHONE – MÉTROPOLE DE LYON DE GYMNASTIQUE

- Fixe les frais d'engagements compétitifs (Tarifs présentés en Assemblée Générale)
- Perçoit les frais d'engagements compétitifs
- Vérifie si les clauses contenues dans le cahier des charges sont respectées dans les faits
- Communique avec un délégué par manifestation pour trancher les éventuels litiges administratifs/techniques
- Prépare la logistique informatique/administrative compétitive et fait acheminer les résultats à la Région via le site fédéral
- Fournit les récompenses (Médailles)
- Propose à la location, les gobelets EcoCup (Développement Durable) au club organisateur (15€)
- Propose à la location, les jetons-buvette (Développement Durable) au club organisateur (15€)
- Propose à la location, (sur caution de 1000€) la piste gonflable au club organisateur (80€)
- Met à disposition les nappes pour les tables des juges
- Met à disposition les outils de communication (Banderoles, X-Banners, Banderoles podium, etc...)

LES COMMISSIONS TECHNIQUES DÉPARTEMENTALES

- Etablissent et diffusent un organigramme précis de la manifestation/compétition au moins 15 jours avant le déroulement de cette dernière
- Convoquent et désignent le jury (responsable des juges élu par discipline)
- Assurent les réunions de juges (responsable des juges élu par discipline)
- Assurent la responsabilité du jugement sur toute la compétition (litiges, questions, etc...)

LES INSTALLATIONS SPORTIVES

Gymnases compétitions individuelles/par équipe : **cf feuille annexe pour chaque spécialité**

Lieu de réunion de Juges

Prévoir un lieu ou endroit isolé pour que les responsables Jury puissent officier leur réunion de Juges

Matériel Gymnique

Obligation de suivre la réglementation technique FFG en vigueur.

Le matériel doit être installé sous la direction du responsable technique de l'organisateur

Autre matériel

- 1 ordinateur pour la sonorisation (clé USB)
- 1 Sono avec Lecteur CD, entrée USB et Smartphone Android, un micro ou 2, un amplificateur 2x50 W. Eventuellement, 1 sono de secours. Prévoir musique d'ambiance (le matériel doit assurer une parfaite audition tant pour les gymnastes que pour le public)
- 10 Bancs pour les gymnastes. Penser à l'atelier de repos en GA
- 1 Table pour apposer les récompenses (médailles et coupes)
- Un chronomètre pour le chef de plateau
- Assurer la signalétique des agrès si double jury (plateau A et B)

Matériel juges

- Tables plus chaises, suffisants en fonction du nombre de juges

Chef de plateau

- Prévoir emplacement pour avoir l'ensemble de la compétition sous les yeux pour le chef de plateau, l'informatique et la sonorisation
- Prévoir les alimentations électriques distinctes : micro/sono et informatique (rallonges)

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

Accueil

Prévoir la signalisation extérieure (COL). Pour un grand confort du public et des acteurs, prévoir le fléchage des principaux axes routiers.

Public

Entrée pouvant être payante au bénéfice du club, 2€ maximum (se référer aux tarifs départementaux fixé par le Comité du Rhône).

Faire une distinction sur le prix d'entrée pour les licenciés FFG sur présentation de la licence de l'année en cours (voir tarifs départementaux votés en AG de l'année en cours).

Déroulement

Le COL prévoit une personne chargée de rassembler, pointer et faire rentrer les équipes sur le plateau compétitif

Echauffement

La salle d'échauffement sera fournie en tapis/moquette par le COL. La salle doit être le plus proche possible du lieu de compétition.

Chef de plateau

Le poste de Chef de Plateau sera assuré par un membre du COL

Remise des récompenses

- Un responsable du Comité Départemental du Rhône
 - Un responsable du COL
 - Elus municipaux ou autres
- Les récompenses sont à la charge du Comité Départemental

Secourisme

Le COL doit fournir un service de secourisme en cas d'accident le jour de la compétition.

Un kinésithérapeute, un ostéopathe, une infirmière, un sapeur-pompier, peuvent remplir ce poste-là.

Le Comité Départemental n'est, en aucun cas, responsable des incidents pouvant intervenir avant, pendant et après la compétition.

Litiges et contentieux

Tout litige né de l'application de ce présent Cahier des Charges sera traité par le bureau du Comité Départemental du Rhône – Métropole de Lyon de Gymnastique.

CONSTITUTION DU "DOSSIER CLUB"

Le "Dossier Club" est indispensable pour le bon déroulement de la compétition. Il informe toutes les personnes susceptibles de se rendre sur les lieux de la compétition. Il est élaboré par le COL. Il est envoyé par mail au Comité Départemental au minimum 15 jours avant la compétition.

Au niveau départemental, le "Dossier Accueil" devient facultatif.

LE DOSSIER CLUB

- Plan d'accès (compétition, échauffement) – adresse - n° téléphone – horaires d'accueil – itinéraire – parking – coordonnées du Responsable Technique – coordonnées du Responsable Administratif
 - Fiche de réservation de repas (éventuellement) : destinataire COL
 - Organigramme de la compétition (ordre de passage)
 - Horaires d'échauffement (selon discipline)
 - Consignes de sécurité
 - Tarifs

LE DOSSIER ACCUEIL (FACULTATIF)

- Plan d'accès des installations
 - Badges pour gymnastes, entraîneurs, juges du club et un dirigeant
 - Informations sur la ville d'accueil

ANNEXES

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL « INDIVIDUELLES/ENSEMBLES GR » & COUPE DU RHÔNE

INFRASTRUCTURES

- | | |
|--------------------------|--|
| * Plateau de compétition | 1 salle (44m x 24m x 8 m de hauteur)
Capacité accueil du public - 300 à 500 spectateurs
Attention aux hauteurs et volume (exemple panneau de basket relevé) |
| * Plateau d'échauffement | 1 salle (40m x 20m x 8m de hauteur) |
| * Lieu annexe | Lieu isolé pour les Juges (vestiaires, salle de réunion, etc...)
Collation |
| * Vestiaires | Attention : faciliter l'accès aux vestiaires ainsi que la sécurité, au regard de la fréquentation intense par les gymnastes GR |
| * Contrôle des engins | le contrôle des engins s'effectuent en salle d'échauffement par un membre du COL |

MATERIEL & PERSONNES

- | | |
|-----------------------|--|
| * Compétition | 1 praticable GR complet |
| * Echauffement | 1 moquette (2 si possible) |
| * Sono | Ordinateur (Clé USB), CD, Micro |
| * Chronomètre | |
| * Aide au secrétariat | Selon besoin par le Comité Départemental |

PERSONNES PRISES EN CHARGE COMITE DEPARTEMENTAL

- Responsable du déroulement (administratif et technique)
- Responsable Juges GR
- Juges convoqués (sur Championnats Départementaux)
- Partenaires du Comité Départemental

ANNEXE 2

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL GA COUPE DU RHÔNE GA *Individuel - Equipe*

INFRASTRUCTURES

- | | |
|--------------------------|--|
| * Plateau de compétition | 1 salle (44m x 24m)
Capacité accueil du public - 300 à 1000 spectateurs |
| * Salles annexes | Salle d'échauffement avec ou sans agrès
(ex. petits tapis pour échauffement général)
minimum 100m ² |
| * Lieu annexe | Lieu isolé pour les Juges (vestiaires, salle de réunion, etc...)
Collation |
| * Vestiaires | Attention : faciliter l'accès aux vestiaires ainsi que la sécurité au regard de la fréquentation |

MATERIEL & PERSONNES

- | | |
|-----------------------|---|
| * Compétition | 1 plateau GA
+ matériel supplémentaire selon programme technique |
| * Sono | Ordinateur (Clé USB), CD, Micro |
| * Chronomètre | |
| * Aide au secrétariat | Selon besoin par le Comité Départemental |

PERSONNES PRISES EN CHARGE COMITE DEPARTEMENTAL

- Responsable du déroulement (administratif et technique)
- Responsable Juges GAF et GAM
- Juges convoqués (sur Championnats Départementaux)
- Partenaires du Comité Départemental

**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL TR/TU/GAc
COUPE DU RHÔNE TR/TU/GAc**

INFRASTRUCTURES

* Plateau de compétition	1 salle (44m x 24m x 8 m de hauteur) 200 spectateurs Attention aux hauteurs, volume et champ visuel (exemple panneau de basket relevé...)
* Plateau d'échauffement	Sur plateau de compétition
* Lieu annexe	Lieu isolé pour les Juges (vestiaires, salle de réunion, etc...) Collation

MATERIEL & PERSONNES

* Compétition Trampoline	2 trampolines, 4 tapis spécifiques, 2 tapis parades, 6 à 8 tapis pleyel au sol en bout de trampoline <u>Disposition</u> : 5m de l'estrade, 2m entre les trampolines et 5m autour du périmètre des trampolines Couverture au sol de tapis d'épaisseur de 3cm et de 1,8m de large sur toutes les longueurs
* Compétition Gym Acrobatique	Praticable dynamique 12m x 12m
* Compétition Tumbling	Piste de tumbling + tapis de réception en bout de piste
* Sono	Ordinateur (Clé USB), CD, Micro
* Aide au secrétariat	Selon besoin par le Comité Départemental

PERSONNES PRISES EN CHARGE COMITE DEPARTEMENTAL

- Responsable du déroulement (administratif et technique)
- Responsables Juges TSA
- Juges convoqués (sur Championnats Départementaux)
- Partenaires du Comité Départemental